

LA MRCVO S'ENGAGE :

- à prêter l'équipement suivant à l'événement partenaire :
 - bacs verts de 360 litres pour les déchets et sacs;
 - bacs bleus de 360 litres pour le recyclage et sacs;
 - bacs pour les bouteilles et cannettes consignées et sacs;
 - conteneur transroulier à 3 compartiments;
 - conteneur transroulier pour les déchets;
 - conteneur compartimenté de 8 verges³;
- Autre : Cliquez ici pour taper du texte.
- à assurer le transport de l'équipement prêté, à la livraison et au retour;
- à défrayer la totalité des coûts d'enfouissement et de recyclage des matières résiduelles générées par l'événement partenaire;
- à mettre à la disposition de l'événement partenaire l'agente en communication (Sophie Richard-Ferderber, 819 825-7733, poste 232 / sophierf@mrcvo.qc.ca) pour répondre aux demandes de conseils ou d'information au sujet des matières résiduelles et des événements verts. Toutefois, étant donné le grand nombre d'événements sur le territoire, cette employée ne peut s'impliquer au sein du comité organisateur du partenaire dans le cadre de ses fonctions à la MRCVO;
- à donner gratuitement un composteur pour un tirage offert aux participants ou aux bénévoles de l'événement partenaire. Cependant, le ou la gagnant(e) du composteur devra obligatoirement suivre une séance de formation gratuite sur le compostage offerte par la MRCVO pour avoir droit à son prix. Habituellement, les formations ont lieu au printemps dans chacun des trois pôles (Malartic, Senneterre et Val-d'Or);
- autre: .

L'ÉVÉNEMENT PARTENAIRE S'ENGAGE :

- à offrir, au minimum, le recyclage comme alternative à la poubelle sur son site;
- à prévoir un espace sur son site pour accueillir l'équipement le _____ entre 8 h et 16 h 30;
- à s'assurer que les bacs 360 litres et les bacs de contenants consignés sont tous vides et accessibles pour que la MRCVO vienne les chercher le _____ entre 8 h et 16 h 30;
- à aller vendre les contenants consignés amassés durant l'événement pour son propre financement ou à trouver un organisme qui pourra en bénéficier;
- à rembourser la MRCVO pour tout bris, perte, vol ou vandalisme ayant eu lieu pendant que l'événement partenaire avait la responsabilité des équipements;
- à assurer une visibilité à la MRCVO au cours de l'événement selon le plan de visibilité de celui-ci et la valeur de la commandite en services accordée par la MRCVO, qui équivaut à _____ \$;
- à s'assurer que le logo de la MRCVO, affiché sur chacun des équipements fournis par celle-ci, ne soit jamais caché par une quelconque forme de publicité ou toute autre représentation graphique et qu'il est visible en tout temps, et ce, sur tous les équipements prêtés;
- à rappeler aux participants de son événement, par des annonces verbales ou de l'affichage, l'importance de disposer de leurs matières résiduelles dans les contenants appropriés;
- à désigner _____ comme personne contact responsable du dossier des matières résiduelles au sein de son comité organisateur afin que la MRCVO puisse communiquer avec elle au besoin durant l'événement, en personne ou par téléphone au _____ ;
- à prévoir un nombre de bénévoles adéquat afin d'assurer les tâches liées à la gestion des matières résiduelles sur le site de l'événement selon les recommandations du guide vert;
- autre : .

AUTRES CONDITIONS DE L'ENTENTE

La présente entente est d'une durée d'un an et prendra effet à la signature des parties.

La présente entente demeure la seule et valide entente entre l'événement partenaire et la MRCVO et reflète intégralement l'accord auquel sont arrivées les deux parties et remplace tout accord, entente ou engagement antérieur auquel elles auraient pu arriver.

Toute utilisation du nom ou du logo de la MRCVO devront se faire en conformité avec les directives, écrites ou orales, de la MRCVO et validée au préalable avec celle-ci.

Rien dans la présente entente ne sera modifié ni considéré comme étant modifié, si ce n'est par le fait d'une nouvelle convention écrite entre les parties.

EN FOI DE QUOI, les PARTIES ont lu, accepté et signé la présente entente,

à

à

le

le

Signature :

Signature :

Nom du signataire :
Représentant dûment autorisé de l'événement partenaire

Nom du signataire : Vanessa Brunelle
Représentante dûment autorisée de la MRCVO

Merci de retourner ce document dûment signé et daté à la MRCVO, soit par télécopieur (819 825-4137) ou par courriel (vanessabrunelle@mrcvo.qc.ca).